



COMMUNE D'ESCAUTPONT

Département

Arrondissement de

Canton d'Anzin

Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le

ID : 059-215902073-20250404-D_2025_20-AU



DECISION N° 2025-20

prise en application de l'article L 2122-22
du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : PROJET « RECONSTRUCTION DE LA SALLE DE LUTTE » - DOTATION D'INVESTISSEMENT DES COMMUNES EN POLITIQUE DE LA VILLE

Le Maire d'ESCAUTPONT ;

VU l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment le 26^{ème} alinéa ;

VU la délibération N° 17-2024-DF-RK du Conseil Municipal en date du 22 Mars 2024 donnant délégation à Monsieur le Maire, et pour le reste de la durée de son mandat, de prendre les décisions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération N° 93-2024-DF-RK du Conseil Municipal en date du 22 Novembre 2024 modifiant la délibération N° 17-2024-DF-RK précitée ;

VU la loi n° 99-586 du 12 Juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

VU la loi n° 2004-809 en date du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

VU la délibération n° D 2025/026 en date du 13 janvier 2025 relative à la mise en place d'une dotation d'investissement des communes en Politique de la Ville destinée aux 14 communes inscrites en géographie prioritaire de la CAPH conformément au Contrat « Quartiers 2030 » signé le 4 avril 2024, destinée à soutenir les programmes d'investissement communaux sur la durée du contrat 2024/2030,

CONSIDERANT que le bâtiment communal actuel occupé par le Club de Lutte ESCAUTPONTOIS (Association de Loi 1901) est vétuste ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de le démolir et de reconstruire un bâtiment neuf répondant à la réglementation et aux normes de sécurité en vigueur.

CONSIDERANT que le coût d'objectif global de cette opération s'élève à 505 286,00 € H.T.

CONSIDERANT que la Commune peut solliciter auprès de la Communauté d'Agglomération de « LA PORTE DU HAINAUT » (CAPH) une dotation d'investissement des communes en Politique de la Ville ;

CONSIDERANT l'inscription prévue au Budget Primitif 2025 du programme d'investissement ;

DECIDE

Article 1^{er} : De solliciter la dotation d'investissement des communes en Politique de la Ville auprès de la Communauté d'Agglomération de « LA PORTE DU HAINAUT », pour le projet suivant :

« RECONSTRUCTION DE LA SALLE DE LUTTE ».

Coût total TTC estimé : 606 343,20 € (505 286,00 € H.T).

FCTVA estimatif : 99 440,28 €.

DOTATION D'INVESTISSEMENT DES COMMUNES EN POLITIQUE DE LA VILLE ATTENDUE : 152 070,88 €.

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Maire, à défaut son 1^{er} Adjoint à :

- Solliciter la dotation d'investissement des communes en Politique de la Ville auprès de la CAPH.
- Signer tous les documents juridico-administratifs et financiers concernant cette affaire.

Article 3 : La présente décision sera rendue compte à l'Assemblée délibérante, lors de sa prochaine réunion, de la passation de ce marché, dont les crédits suffisants sont inscrits au budget communal.

Article 4 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera remise au comptable du trésor public

Publié le

Fait à ESCAUT PONT, le 03 avril 2025

Le Maire,
R. KRUSZYNSKI.



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Escautpont
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D_2025_20
Objet :	Décision N° 20 - Projet Reconstruct Salle de Lutte - Dot Invest Politique de la Ville
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-04-04 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-215902073-20250404-D_2025_20-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215902073-20250404-D_2025_20-AU-1-1_0.xml	text/xml	905 o
Document principal (Autre document) Nom original : D__cision N__ 20 _ Projet Reconstruct Salle de Lutte _ Dot Invest Politique de la Ville.pdf Nom métier : 99_AU-059-215902073-20250404-D_2025_20-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	734.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	4 avril 2025 à 13h43min52s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	4 avril 2025 à 13h43min54s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Didier
En attente de transmission	4 avril 2025 à 13h43min55s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 avril 2025 à 13h43min56s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 avril 2025 à 13h44min02s	Reçu par le MI le 2025-04-04